

12 **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

21 Numéro de dépôt: 83440007.9

51 Int. Cl.³: **B 07 B 1/12**
B 07 B 1/46

22 Date de dépôt: 21.01.83

30 Priorité: 22.01.82 FR 8201300

43 Date de publication de la demande:
03.08.83 Bulletin 83/31

88 Date de publication différée du rapport de
recherche: 14.11.84

84 Etats contractants désignés:
AT BE DE GB IT LU NL

71 Demandeur: **SOMESTRA, Sàrl**
8, rue de l'Uranium Hoenheim
F-67800 Bischheim(FR)

72 Inventeur: **Anthoni, Paul**
8, rue de l'Uranium Hoenheim
F-67800 Bischheim(FR)

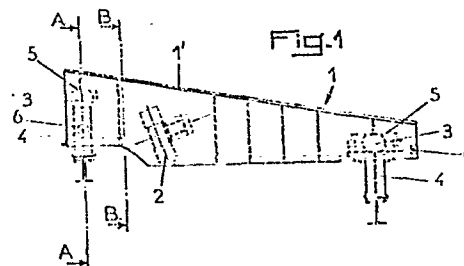
74 Mandataire: **Nuss, Pierre**
10, rue Jacques Kablé
F-67000 Strasbourg(FR)

54 **Barres vibrantes pour station d'enrochement.**

57 Barres vibrantes pour station d'enrochement

La présente invention concerne des barres vibrantes pour station d'enrochement.

Barres caractérisées en ce qu'elles sont sous forme d'un caisson (1) en tôle de forte dimension présentant une section longitudinale trapézoïdale, et sont inclinées par rapport à l'horizontale du grand côté vers le petit côté, leur section transversale étant en forme de toit, en ce qu'elles sont munies chacune d'un, de préférence de deux groupes moto-vibrateurs (2) leur conférant un mouvement vibratoire à accélération verticale, et en ce qu'elles sont montées sur des éléments élastiques (3).





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0085019

Numéro de la demande

EP 83 44 0007

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
A	US-A-1 616 473 (STEBBINS) * Figures 1-5; page 1, lignes 28-37 *	1	B 07 B 1/12 B 07 B 1/46
A	GB-A- 470 578 (VLOEBERGHES) * Figures 1-3 *	1	
A	GB-A-1 268 554 (BASS ET REMENYI) * Figures 1,6,7 *	1	
A	GB-A- 591 297 (RUSSELL)		
A	US-A-3 307 698 (HAFFNER)		
A	US-A-3 261 108 (ROSSI)		
A	US-A-3 238 798 (YEASTING)		
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 19-07-1984	Examineur ASH R.A.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	